



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

A la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le septième jour du mois d'octobre 2014 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs et Mesdames: Louis Laurier, Jean-François Perrier, Gabriel Dagenais, Émilie Martel, Julie Thibodeau et Danielle Hébert.

Formant tous quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Karine Maurice-Trudel, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Mme Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la session ordinaire du 2 septembre 2014.
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Appel d'offres sur invitation, entretien des aménagements paysagers 2015, 2016 et 2017.
- 5) Appel d'offres sur invitation, entretien des terrains municipaux, déneigement des entrées de l'hôtel de ville 2015, 2016 et 2017.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 6) Correspondance.
 - Rapport de la Sûreté du Québec août 2014.
 - Bilan service incendie septembre 2014.
 - Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2014-2015 (recommandation du Député d'accorder une subvention de 18 000\$).
 - Demande d'aide financière à Développement économique Canada/ salle communautaire confirmation contribution non remboursable maximale de 100 000\$.
 - Résolution 14-08-141 municipalité de Montcalm (dénonciation – tenue d'une activité sur le territoire de la municipalité d'Arundel simultanément à la Famili-Fête de Montcalm.
- 7) Mandat à la Firme WSP Canada inc., demande de certificat d'autorisation au MDDELCC.
- 8) Demande d'annulation des frais de location de la salle du conseil de la Maison de la Famille du Nord et de la Fondation de l'école Arc-en-ciel.
- 9) Demande de commandite du Regroupement Folklorique de la Rouge.
- 10) Demande de don du Centre d'Aide Personnes Traumatisées Crâniennes et Handicapées Physique Laurentides (CAPTCHPL).
- 11) Demande de don du Comité des Loisirs entretien des pistes de ski de fond et raquettes – saison 2015-2016.
- 12) Demande de don du Comité des Loisirs entretien de la patinoire – saison 2015 – 2016.
- 13) Demande d'aide financière du camp de jour le Tout-Camp.
- 14) Autorisation de travaux sur le chemin du Lac-à-la-Loutre, (pulvérisation et épandage de gravier) dès réception de la confirmation du versement de la subvention par le Ministère de Transport.
- 15) Offre de services travaux de pulvérisation.

- 16) Avis de motion modification du règlement 250-10 établissant la tarification pour services municipaux.
- 17) Adoption d'une nouvelle politique de location des salles 10-2014 et annulation de la politique 04-2012 concernant le traitement des demandes de photocopies, de location de salle et de subvention.
- 18) Projet Banque de terres.
- 19) Couronne Légion Royale Canadienne.
- 20) Demande de commandite soirée casino du Club Richelieu Vallée de Tremblant.
- 21) Embauche du pompier Jean-Philippe Richard.
- 22) Accord de principe projet d'organisation territoriale en sécurité incendie.
- 23) Rencontre Québec en forme.
- 24) Frais pour les non-résidents Mont-Tremblant.
- 25) Caisse populaire Huberdeau.
- 26) Varia : a) Journée de la Culture.
b) Location système de son.
- 27) Période de questions.
- 28) Levée de la session.

RÉSOLUTION 220-14
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, ajout au point varia des points a) et b).

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 221-14
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 2
SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la secrétaire soit exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 2 septembre 2014, les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 2 septembre 2014 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions 194-14 à 219-14 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 222-14
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 6251 à 6311 inclusivement pour un montant de 107 546.60 \$ et des comptes à payer au 07/10/2014 au montant de 11 157.61 \$, ainsi que les chèques de salaire numéros 2532 à 2576 inclusivement pour un montant de 17 082.02 \$.

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Francois Perrier et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION, ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS 2015, 2016 ET 2017

Sujet reporté à la prochaine séance du conseil.

RÉSOLUTION 223-14

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION, ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX ET DÉNEIGEMENT DES ENTRÉES DE L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QU'en date du 4 septembre 2014, un appel d'offres sur invitation a été faite auprès de deux fournisseurs, pour le contrat d'entretien des terrains municipaux et le déneigement des entrées de l'hôtel de ville pour les années 2015, 2016 et 2017;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres, 1 soumission a été reçue;

ATTENDU QUE l'octroi du contrat est accordé en fonction du cumulatif des trois années;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu;

Que le contrat d'entretien des terrains municipaux et de déneigement des entrées de l'hôtel de ville, soit accordé au plus bas soumissionnaire, soit : Entreprise Patrice Perreault enr. au coût de 18 342.55\$ taxes incluses, pour les trois années.

Soumissionnaires :

NOM :	ANNÉE / PRIX	CUMULATIF 3 ANS
Jenko Mini-Excavation inc.	2015 : 2016 : 2017 :	Pas présenté d'offre
Entreprise Patrice Perreault enr.	2015 : 6 073.69 \$ 2016 : 6 073.69 \$ 2017 : 6 195.17 \$	18 342.55 \$ taxes incluses

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 224-14

OCTROI D'UN MANDAT À WSP CANADA INC., DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MDDELCC

ATTENDU QU'un contrat a été accordé à la firme d'ingénieur WSP Canada inc., pour des travaux de réparation d'un ponceau et de stabilisation d'un talus en rive de la Rivière Rouge sur la rue du Fer-à-Cheval;

ATTENDU QUE pour effectuer ces travaux, l'obtention d'un certificat d'autorisation auprès du Ministère du développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) est nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que WSP CANADA inc, soit mandaté pour déposer la demande d'autorisation en regard à ces travaux et est par le fait même autorisé à signer tous documents relatifs à cette demande au nom de la Municipalité d'Huberdeau.

Que le service de comptabilité soit autorisé à faire parvenir à WSP un chèque à l'ordre du Ministère des Finances, pour couvrir les frais de traitement de la demande de certificat d'autorisation auprès du MDDELCC.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 225-14

DEMANDE D'ANNULATION DES FRAIS DE LOCATION DE LA SALLE DU CONSEIL DE LA MAISON DE LA FAMILLE ET DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL

ATTENDU QUE nous avons reçu de La maison de la Famille du Nord et de la Fondation de l'école Arc-en-ciel, une demande d'annulation des frais pour la location de la salle du conseil;

ATTENDU QUE l'initiative ZONE FAMILLE de la maison de la Famille du Nord permet de rejoindre de manière privilégiée notre population, offre un lieu de rencontre et de jeu pour les parents et les enfants, brisant ainsi l'isolement et offre un soutien professionnel varié;

ATTENDU QUE la demande de la Fondation de l'école est pour la tenue de l'assemblée générale de la Fondation;

ATTENDU QUE ces organismes sont à but non lucratif, que ces activités se dérouleront dans la salle du conseil, qu'aucune charge supplémentaire pour l'entretien ne devra être assumée par la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité d'Huberdeau entend modifier sa politique de location de salle afin de permettre une gratuité de location pour la salle du conseil en ce qui concerne ce genre d'évènement;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Mme la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

Que la demande d'annulation des frais de location lors de l'utilisation de la salle du conseil pour ces deux activités soit accordée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 226-14

DEMANDE DE COMMANDITE DU REGROUPEMENT FOLKLORIQUE DE LA ROUGE

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande de commandite de la part du Regroupement Folklorique de la Rouge pour l'écriture de 20 partitions à 20\$ chacune;

ATTENDU QUE le regroupement Folklorique bénéficie déjà d'un tarif préférentiel lorsqu'il utilise la salle communautaire les lundis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu.

Que la demande soit refusée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 227-14

DEMANDE DE DON DU CENTRE D'AIDE PERSONNES TRAUMATISÉES CRÂNIENNES ET HANDICAPÉES PHYSIQUES LAURENTIDES (CAPTCHPL)

Il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que la demande de don reçue du Centre d'Aide Personnes Traumatisées Crâniennes et Handicapées Physiques Laurentides en date du 25 août 2014, soit refusée le conseil ne pouvant acquiescer aux nombreuses demandes lui étant acheminées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 228-14

DEMANDE DE DON DU COMITÉ DES LOISIRS/ENTRETIEN DES PISTES DE SKI DE FOND ET RAQUETTES – SAISON 2015-2016

Il est proposé par M le conseiller Jean-Francois Perrier et résolu;

Que suite à la demande reçue du Comité des Loisirs d'Huberdeau sollicitant un don de 4 000\$ de la municipalité afin de contribuer à l'entretien des pistes de ski de fond et de raquettes pour l'hiver 2015-2016, qu'un montant de 4000.00 \$ soit accordé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 229-14

DEMANDE DE DON DU COMITÉ DES LOISIRS/ENTRETIEN DE LA PATINOIRE – SAISON 2015-2016

Il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu;

Que suite à la demande reçue du Comité des Loisirs d'Huberdeau sollicitant un don de 4 000\$ de la municipalité afin de contribuer à l'entretien de la patinoire municipale pour l'hiver 2015-2016, qu'un montant de 4 000.00 \$ soit accordé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 230-14

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CAMP DE JOUR LE TOUT-CAMP

Il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu ;

Que suite à la demande reçue des coordonnatrices du camp de jour afin d'obtenir une aide financière qui servira à payer les salaires des moniteurs du camp de jour 2014, qu'un montant de 3 500\$ soit accordé. Le montant de 3500\$ sera versé en 2015, au comité des Loisirs d'Huberdeau, cet organisme parrainant le camp de jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 231-14

AUTORISATION DE TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU LAC-À-LA-LOUTRE

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Qu'autorisation soit donnée à M. Benoît Brosseau, surintendant préposé aux travaux municipaux à exécuter ou à faire exécuter les travaux suivants : pulvérisation d'asphalte sur une longueur de ± 6400 mètres carrés (du 103 au 146 chemin du Lac-à-la-Loutre), épandage de gravier, creusage de fossé et installation de ponceau, jusqu'à concurrence du montant de la subvention qui sera accordée par le Ministère des transports du Québec, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2014-2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 232-14
TRAVAUX DE PULVÉRISATION D'ASPHALTE

ATTENDU QUE des demandes de prix pour des travaux de pulvérisation d'asphalte ont été faites auprès de 3 fournisseurs;

ATTENDU QUE suite à ces demandes, une seule compagnie nous a fait parvenir une offre de service, étant donné le peu de superficie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que l'offre de service reçue de la compagnie Michaudville, en date du 28 août 2014 soit retenue.

FOURNISSEURS	PRIX
Michaudville	0,95\$/m ² + 500\$ mobilisation
Jean Leclerc excavation	Pas présenté d'offre
Alix Excavation inc.	Pas présenté d'offre

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 233-14
AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 296-14, MODIFIANT LE RÈGLEMENT 250-10
ÉTABLISSANT LA TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX

Avis de motion est par la présente donné par M. le conseiller Gabriel Dagenais de la présentation à une séance subséquente d'un règlement modifiant le règlement 250-10, établissant la tarification pour services municipaux, une demande de dispense de lecture est faite et une copie du règlement est remise aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE LOCATION DE SALLES 10-2014

Sujet reporté à la prochaine séance du conseil.

PROJET BANQUE DE TERRES

Sujet reporté à la prochaine séance du conseil.

RÉSOLUTION 234-14
COURONNE LÉGION ROYALE CANADIENNE

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que le conseil autorise l'achat d'une couronne en souvenir des soldats morts au champ de bataille au coût de 53.00\$, celle-ci sera déposée lors des cérémonies du jour du souvenir au cénotaphe de la Légion Royale Canadienne Rouge River Filiale 192, le dimanche 9 novembre 2014 à 14h.

Le conseil n'étant pas unanime sur cette résolution, Mme Évelyne Charbonneau, mairesse demande le vote;

Pour : M. Jean-Francois Perrier, M. Louis Laurier et Mme Danielle Hébert.

Contre : M. Gabriel Dagenais, Mme Julie Thibodeau et Mme Émilie Martel.

Madame Évelyne Charbonneau, exerce donc son droit de vote et tranche en faveur de l'achat d'une couronne.

Adopté à la majorité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 235-14

DEMANDE DE COMMANDITE SOIRÉE CASINO DU CLUB RICHELIEU VALLÉE DE TREMBLANT

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que la demande de commandite reçue du Club Richelieu Vallée de Tremblant en date du 30 septembre 2014, soit refusée le conseil ne pouvant acquiescer aux nombreuses demandes lui étant acheminées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 236-14

EMBAUCHE DU POMPIER JEAN-PHILIPPE RICHARD

Il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

D'embaucher M. Jean-Philippe Richard à titre de pompier à temps partiel,

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 237-14

ACCORD DE PRINCIPE PROJET D'ORGANISATION TERRITORIALE EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de la municipalité de Huberdeau est en accord avec les objectifs et les orientations du schéma de couverture de risques révisé de la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT que le conseil est en accord avec les objectifs du projet de regroupement territorial présenté par le conseil de la MRC des Laurentides;

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu.

Que le conseil municipal de la municipalité de Huberdeau informe la MRC des Laurentides de son accord de principe sur les objectifs du projet de regroupement d'organisation territoriale et demande à la MRC des Laurentides de poursuivre les démarches et les analyses nécessaires à l'adoption finale du projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 238-14

PROJET D'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE COMMUNE EN LOISIR POUR LE MILIEU RURAL – RÉSOLUTION D'INTENTION

ATTENDU QUE les municipalités du secteur Ouest de la MRC des Laurentides désirent augmenter les services relatifs aux loisirs au sein de leur communauté;

ATTENDU QUE les municipalités d'Amherst, d'Huberdeau, de Montcalm, d'Arundel et de Brébeuf étudient la possibilité d'engager, à temps partagé entre elles, un employé affecté aux loisirs;

ATTENDU QUE l'organisme communautaire «Des Laurentides En Forme» est d'accord, par l'entremise du coordonnateur M. Carl Normandeau, pour contribuer à l'embauche d'un travailleur autonome pouvant répondre aux différents besoins des municipalités en matière de loisirs;

ATTENDU QUE ledit organisme est d'accord pour défrayer un pourcentage du salaire de ladite ressource pour les années 2015, 2016 et 2017;

ATTENDU QU'une demande sera faite au programme Pacte rural dans le volet régional pour financer une partie de ladite ressource de 2015, 2016 et 2017;

ATTENDU QUE le tableau suivant devient un scénario possible :

	2015	2016	2017
Municipalités	9 100\$ (20%)	13 650\$ (30%)	18 200\$ (40%)
Des Laurentides en forme	18 200\$ (40%)	15 925\$ (35%)	13 650\$ (30%)
Pacte Rural	18 200\$ (40%)	15 925\$ (35%)	13 650\$ (30%)
TOTAL	45 500 \$	45 500\$	45 500\$

ATTENDU QUE Huberdeau deviendra porteuse du projet et disposera d'une entente avec les autres municipalités impliquées;

ATTENDU QU'un comité de gestion sur lequel siègera un membre de chacune des municipalités, sera créé afin de déterminer les tâches exigées pour le poste et adaptées aux réalités des différentes municipalités;

Il est proposé par Mme la conseillère Julie Thibodeau et résolu.

QUE la municipalité mandate Jean-Francois Perrier pour siéger au comité qui sera responsable du projet;

QUE la municipalité s'engage financièrement pour les 3 prochaines années sur la base du budget présenté ici, les détails sur le budget final étant de la responsabilité du comité;

QU'après la 1^{ère} année, suite à l'évaluation du projet par le comité, les municipalités devront, par résolution, reconfirmer leur engagement financier pour les deux dernières années du projet. Si une municipalité désire se retirer du projet après 1 an, elle le fera savoir au comité de gestion, qui devra, dans un tel cas, soumettre un nouveau scénario de financement aux municipalités participantes ainsi qu'à « Des Laurentides en forme » et au Pacte rural.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 239-14 **LOCATION SYSTÈME DE SON**

Il est proposé par Mme la conseillère Émilie Martel et résolu.

Que le conseil entérine la dépense pour la location d'un système de son au montant de 100\$ lors de l'inauguration du parc Ghislaine-et-Frédéric-Back le 28 septembre 2014 dans le cadre des journées de la culture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 240-14 **LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que la session soit levée, il est 20h12.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Karine Maurice-Trudel,
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.